



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE LA POPULATION ET DES SOLIDARITES
SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION REGIONALE DE LA POPULATION ET DES SOLIDARITES HAUTE MATSIATRA
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS DE LA DRPS/HM

Avis de Consultation Ouverte

N° 01/2025/MPS/SG/DRPS/HM/PRMP

1. Le **MINISTERE DE LA POPULATION ET DES SOLIDARITES** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **FOURNITURES DES PRODUITS DE PREMIER NESSECITE DANS LE CADRE DE L INTERVENTION SOCIALE DANS LA REGION HAUTE MATSIATRA** ".
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation À commande.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :

Adresse : **POPULATION ISAHA FIANARANTSOA**

Rue : -

Etage / Numero de Bureau : **1ER ETAGE PORTE N°02**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré **BUREAU DU PRMP POPULATION ISAHA PORTE N02** et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:

- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).

Le paiement devra être effectué :

- Soit en espèce

- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **BUREAU DU PRMP POPULATION ISAHA PORTE N°02** au plus tard le **16/10/2025 à 09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.



à Le 10/10/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics